



## Plan d'embauche win-win

Vous connaissiez sans doute le plan Activa, une aide à l'emploi permettant d'engager à moindre coût des demandeurs d'emploi. Depuis le 1er janvier 2010, une mesure exceptionnelle (couvrant 2010-2011), liée à la crise, est venue renforcer le plan Activa. Il s'agit du plan « win-win ».

### Avantages pour l'employeur

Ce plan permet de bénéficier :

1. d'une réduction du salaire net à payer au travailleur. L'ONEM paie en effet au travailleur une allocation de chômage activée, appelée allocation de travail. Le montant de celle-ci peut aller jusqu'à 1.100 € par mois. L'employeur peut déduire le montant de cette allocation du salaire net et payer seulement la partie restante du salaire net au travailleur, les cotisations personnelles de sécurité sociale et le précompte professionnel.

2. de réduction des cotisations patronales de sécurité sociale. Dans certains cas, il y a pratiquement exonération de cotisations.

### Travailleurs concernés, montant et durée de l'activation

a) Les jeunes travailleurs de moins de 26 ans, sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et inscrits comme demandeurs d'emploi (indemnisés ou non) depuis minimum 3 mois.

Ils percevront une allocation de 1.100 €/mois pendant 24 mois en cas d'engagement en 2010 et pendant 12 mois en cas d'engagement en 2011.

b) Les jeunes travailleurs de moins de 26 ans, possédant maximum un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et inscrits comme demandeurs d'emploi (indemnisés ou non) depuis minimum 6 mois.

Ils percevront une allocation de 1.000 €/mois pendant 24 mois en cas d'engagement en 2010 et pendant 12 mois en cas d'engagement en 2011.

c) Les travailleurs d'au moins 50 ans, qui sont chômeurs complets indemnisés et inscrits comme demandeurs d'emploi depuis minimum 6 mois.

Ils percevront une allocation de 1.000 €/mois pendant 24 mois en cas d'engagement en 2010 et pendant 12 mois en cas d'engagement en 2011.

d) Tout travailleur, quels que soient l'âge et le diplôme, qui était chômeur complet indemnisé et inscrit comme demandeur d'emploi depuis minimum 1 an et maximum 2 ans.

Il percevra une allocation dont le montant est de 750 €/mois pendant 12 mois et de 500 €/mois pendant les 16 mois suivants en cas d'engagement en 2010, et 750 €/mois pendant 12 mois en cas d'engagement en 2011 (allocation éventuellement plafonnée au montant du salaire net si celui-ci est inférieur).

### Avantages pour le travailleur

1. Bonus à l'emploi : réduction de la cotisation personnelle de sécurité sociale ce qui augmente le salaire net (si le salaire mensuel brut ne dépasse pas 2.203,72 €).
2. Complément de reprise de travail de 182,85 € si vous êtes âgé d'au moins 50 ans.
3. Allocation de garantie de revenus si vous êtes, en tant que chômeur complet indemnisé, engagé à temps partiel (sous certaines conditions).
4. Complément mensuel de garde d'enfants de 75,01 € si vous êtes chômeur complet indemnisé comme parent isolé avec enfant(s) à charge.

Toutes les infos sur ce plan d'embauche : [www.planwinwin.be](http://www.planwinwin.be)

Damien REVERS

## Infos en bref :

### SABAM

Votre association a peut-être été contactée afin de vous acquitter d'une nouvelle redevance concernant la diffusion régulière de musique sur le lieu de travail et plus précisément :

- ✳ dans les lieux uniquement accessibles aux membres du personnel (ex : la musique d'une cantine) ou dans les espaces accessibles au public ;
- ✳ l'utilisation de musique lors de « fêtes » du personnel ;
- ✳ la musique d'attente (téléphone) ou de fonds sur un site web.

Pour échapper à cette redevance :

- ✳ Soit vous ne rentrez pas dans ces 3 cas ci-dessus ;
- ✳ Soit votre volume d'emploi est de moins de 9 ETP ;
- ✳ Soit votre règlement de travail prévoit explicitement l'interdiction de diffusion de la musique sur le lieu de travail (et vous veillez au respect de cette interdiction).

Dans tous les autres cas, il faudra vous acquitter de cette redevance.

### Commission paritaire 329.02 : Formation

La convention collective du 27 août 2009 impose aux employeurs du secteur socioculturel une augmentation annuelle globale de la participation des travailleurs aux formations pour l'année 2010.

Concrètement, cela se traduit par l'instauration d'une norme : en 2010, l'employeur devra offrir une moyenne de 4h12 de formation par ETP. Exemple : une association qui compte 5 ETP. En 2010, l'employeur doit proposer 5 (ETP) x 4h12 = 21h de formation, qui pourront se justifier de manière collective ou individuelle.

### Service juridique

Ce service offre des réponses personnalisées et gratuites à toutes vos questions relatives de près ou de loin à la gestion quotidienne de votre asbl. Au-delà de deux heures, cette aide s'inscrira dans le cadre d'un échange de service. Pour bénéficier de ce service juridique, contactez Damien, du lundi au jeudi : au 02 286 95 75 ou via [damiens.revers@reseau-idee.be](mailto:damiens.revers@reseau-idee.be)

### Bilan des demandes en 2009 :

34 demandes d'infos portant essentiellement sur la législation sur les asbl et l'actualisation des statuts, les aides à l'emploi, la CP 329, l'Education Permanente, la législation du travail, la mise en place d'un règlement de travail.

# INFOR'IDée

le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée - n°1/2010

## POINT DE VUE

### Choisissons-nous librement ce que nous mangeons ?

Directeur de recherche au CNRS, auteur de « L'Homnivore », le sociologue Claude Fischler s'intéresse depuis plus de trente ans à la dimension sociale et anthropologique de l'alimentation humaine. Interview.

#### Quelle est la place de la culture, des représentations et normes sociales dans nos pratiques alimentaires contemporaines ?

La place de la culture dans l'alimentation et de l'alimentation dans la culture est fondamentale. L'alimentation est la fonction biologique première. Mais c'est aussi la fonction sociale première. Finalement, il n'y a pas d'organisation sociale sans coopération pour la production et la répartition de nourriture. Chez les chasseurs-cueilleurs, il n'y a pas que le bon chasseur qui mange de la viande, sinon la survie du groupe est menacée.

**A ce titre, vous constatez que, dans notre société, ce qui constituait la trame quotidienne de l'alimentation est de plus en plus passé du collectif à l'individuel. Pouvez-vous expliquer ?**

Les pratiques alimentaires sont dictées par une série de normes, d'usages, de scripts qui se déroulent sans que l'on en ait réellement conscience : par exemple, encore aujourd'hui, 51% des Français mangeront à 12h30. Mais progressivement, on constate que les usages alimentaires (horaire et composition des repas, organisation et structure ritualisée des repas, manières de table) ont tendance à s'assouplir, à laisser de plus en plus de latitude aux préférences individuelles. Les pratiques dictées par l'usage (la « tradition ») sont de plus en plus souvent devenues des « choix » individuels, personnels. Petit à petit, cette pratique sociale qu'est l'alimentation tend à devenir une forme de consommation comme une autre, c'est-à-dire une consommation individuelle qui donne lieu à des choix. On observe cela notamment aux États-Unis : « ce que je mange, c'est mon choix, ma liberté, ma responsabilité d'individu et je dois l'exercer de la manière la plus rationnelle possible ». Dans le domaine de l'alimentation, on est passé d'une pratique dans laquelle l'individu n'a que peu de liberté et se pose peu de questions, à une situation dans laquelle il ne fait que se poser des questions sur la manière d'exercer sa liberté et son choix.

**Entre le discours des Etats, des grandes marques et des associations, prônant tantôt une alimentation plus saine, ou plus écologique, ou plus économique, ou plus jubilatoire, l'individu est tiraillé...**

Tous ces discours - parfois contradictoires - tendent précisément à individualiser notre rapport à l'alimentation, au nom de l'autonomie. Tout le monde nous dit « faites votre choix, le bon choix, c'est votre droit ». Ils conspirent à rendre l'individu seul maître et seul responsable de ses choix alimentaires. Or, tout réduire à une question de choix, c'est faire fi des contraintes, des déterminismes, des usages sociaux et collectifs, etc. Les pratiques alimentaires s'inscrivent dans un réseau de contraintes matérielles (prix, temps, travail, etc.) et dans un tissu serré et complexe de représentations et de fonctions sociales et symboliques (religions, systé-

**Vous reliez cela aussi à nos sociétés d'abondance.**

Nous sommes extrêmement dépendants de notre environnement : nous avons évolué



dans des écosystèmes dans lesquels, dans la plus grande partie de l'homnisation, il n'y avait pas de ressources disponibles de façon invariable et permanente. Il y avait des moments de pénuries. Puis, depuis quelques décennies, il y a eu pléthore dans les pays industriels. Cette situation de pléthore change les choses, car nos organismes n'y sont pas adaptés. Ni nos comportements sociaux d'ailleurs. L'individu est moins soumis à la pression sociale que dans les cas de pénurie : la rareté rend plus cruciale la nécessité du partage, du respect des codes et usages...

**Entre le discours des Etats, des grandes marques et des associations, prônant tantôt une alimentation plus saine, ou plus écologique, ou plus économique, ou plus jubilatoire, l'individu est tiraillé...**

Tous ces discours - parfois contradictoires - tendent précisément à individualiser notre rapport à l'alimentation, au nom de l'autonomie. Tout le monde nous dit « faites votre choix, le bon choix, c'est votre droit ». Ils conspirent à rendre l'individu seul maître et seul responsable de ses choix alimentaires. Or, tout réduire à une question de choix, c'est faire fi des contraintes, des déterminismes, des usages sociaux et collectifs, etc. Les pratiques alimentaires s'inscrivent dans un réseau de contraintes matérielles (prix, temps, travail, etc.) et dans un tissu serré et complexe de représentations et de fonctions sociales et symboliques (religions, systé-

## SOMMAIRE

Épinglé pour Vous	2
• L'école en questions	
• AG, jeudi 29 avril	
• Programme pour l'ErE et l'EDD	
• Testé pour vous: Villo!	

### Côté membres

- Enquête alimentation: les retours

### Le Coin du juriste

- Plan d'embauche win-win
- Infos en bref

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

#### Édition et diffusion

Réseau IDée  
266, rue Royale à 1210 Bruxelles  
T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79  
[info@reseau-idee.be](mailto:info@reseau-idee.be)  
[www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)

#### Ont collaboré à ce numéro

Marie BOGAERTS • Christophe DUBOIS • Damien REVERS • Céline TERET • Joëlle VAN DEN BERG •

#### Mise en page

César CARROCERA GIGANTO

mes de croyances divers, appartenances sociales ou culturelles, ethniques, etc.). L'individu, son rôle et ses choix sont soumis à l'emprise d'usages, de règles souvent implicites. Sommes-nous individuellement capables de réguler notre alimentation ? Nous faisons de plus en plus comme s'il allait de soi que oui, mais nous avons de plus en plus souvent « des kilos à perdre ». Désocialiser l'alimentation, loin d'aider à régler le problème, semble au contraire l'aggraver, en faisant peser sur l'individu une culpabilité trop lourde. Les psychologues disent d'ailleurs qu'il est plus facile de changer le monde que de changer les individus.

Par ailleurs, les proclamations font bons comptes de la diversité des pratiques et des cultures. Dire « il faut manger moins de viande », à qui cela s'adresse ? Car la quantité de viande varie énormément d'un pays à l'autre et d'une classe sociale à l'autre.

Propos recueillis par Christophe Dubois

A lire : le dossier « Manger, une pratique culturelle », de la revue Sciences Humaines n° 135 - Février 2003. Articles téléchargeables gratuitement sur [www.scienceshumaines.com](http://www.scienceshumaines.com)

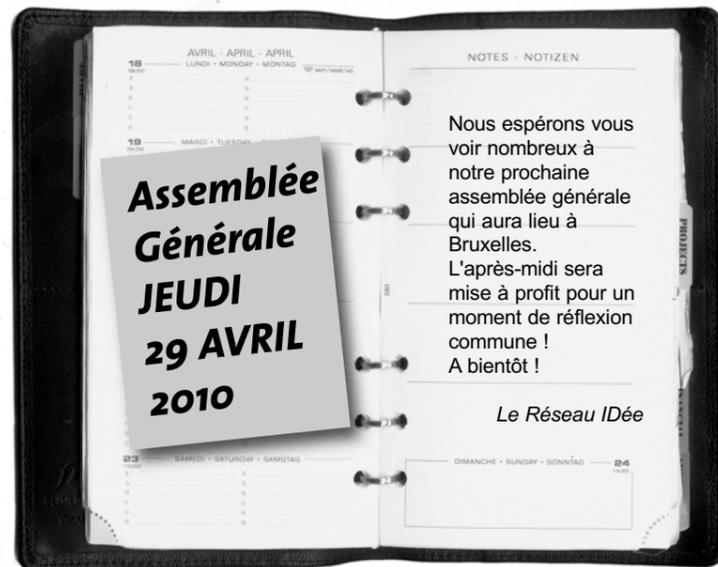


### L'école en questions

Ce 6 février démarrait la campagne « L'école en questions », lancée à l'initiative d'une plate-forme de dix-huit associations et syndicats\*. Dans un premier temps, l'objectif est de permettre aux différents acteurs de débattre de manière participative sur les questions d'aujourd'hui et de demain autour de l'école, ceci sans tabous. Je participais à la journée de lancement à Liège qui rassemblait près de 300 enseignants, parents, animateurs. On nous y annonce d'emblée : pas de grand conférencier, mais place au débat. En lien avec les enjeux de l'ErE à l'école, je choisis de participer à deux ateliers (parmi six) : « le sens » (à quoi sert l'école ? Qui sont les jeunes qui la fréquentent ? Quels sont ses contenus ? Quels sont les modes actuels d'accès au savoir ?) et « l'équipe » (les enjeux et obstacles au travail d'équipe entre enseignants, parents et monde associatif). A chaque atelier une méthode participative est proposée, le brassage d'idées est au rendez-vous. A relever, un livret reprend le déroulement de chacune des méthodes. Objectif : pouvoir reprendre celles-ci lors de la première phase de la campagne, de février à mai 2010, qui vise à une multiplication de rencontres citoyennes en Wallonie et à Bruxelles. La deuxième phase veillera à rassembler tous les faits, récits, avis et propositions lors d'une conférence citoyenne (août 2010) et, in fine, à interpeller le monde politique. Acteurs de l'ErE et citoyen(ne)s, c'est une occasion de s'impliquer dans le débat, en initier ou y participer. Le Réseau IDée tentera notamment d'y relayer ses préoccupations et propositions.

\*Plus d'infos et agenda complet sur [www.ecoleenquestions.be](http://www.ecoleenquestions.be)

Joëlle van den Berg



### Le Programme pour l'ErE et l'EDD fait sa tournée « politique »

Pour rappel, ce programme\*, centré de recommandations concrètes auprès du monde politique, avait été rédigé en 2009 par le Réseau IDée en concertation avec les membres. A ce jour, notons la rencontre des cabinets et administrations de l'Environnement, de l'Enseignement et du Ministre Nollet (compétences en Communauté française et Région wallonne), ainsi que l'intérêt marqué par le Ministre de l'Enseignement supérieur et la présentation (rapide) du Programme dans le cadre de l'Accord de Coopération en ErE. Pas (encore ?) d'avancée notable, mais il se profile l'organisation d'Assises de l'ErE dans les deux Régions, autour et avec les acteurs de l'école, en vue notamment d'affiner les stratégies. A suivre !

Infos : 02 286 95 74 - [joelle.vandenberg@reseau-idee.be](mailto:joelle.vandenberg@reseau-idee.be)  
\* [www.reseau-idee.be/pdf/programme2009.pdf](http://www.reseau-idee.be/pdf/programme2009.pdf)

### Testé pour vous



### Villo !, réseau bruxellois de vélos en libre-service

Au nombre impressionnant de 180, les stations Villo ! permettent aux usagers de louer un vélo en libre-service. Chaque station est dotée d'une dizaine de vélos et d'une borne comprenant un écran d'indications. Deux possibilités s'offrent aux néophytes : un abonnement d'un an (30€ - inscription préalable via internet ou par téléphone) ou un abonnement de courte durée (directement à la borne), de soit 7 jours (7€), soit un jour (1,5€). Une caution de 150€ est requise (encaissée uniquement en cas de non respect des conditions générales d'accès et d'utilisation).

Muni de votre carte bancaire, il vous faut suivre les instructions figurant sur l'écran : accepter les conditions d'abonnement, se créer un code secret, prendre un ticket avec votre identifiant, décrocher le vélo choisi... A noter : les abonnés à l'année disposent d'une carte à glisser directement sur le point d'attache pour libérer le vélo.

Le vélo est équipé du nécessaire : panier, 7 vitesses, selle réglable, phares, cadenas intégré... La première demi-heure de location est gratuite, ensuite on passe à 0,50€ pour la demi-heure supplémentaire, puis 1€, puis 2€, débités du compte bancaire. Une fois arrivé à destination, la manœuvre est très simple. S'il n'y a plus de vélo disponible ou plus de place pour déposer votre vélo, la borne indique les stations à proximité (aux alentours de 450 mètres).

Bémol : les vélos sont couverts de pub, car derrière Villo !, il y a JC Decaux, une grosse boîte d'affichage publicitaire. Se pose également la question de la compréhensibilité (les instructions n'étant pas toujours évidentes à suivre) et donc l'accessibilité pour tous...

Céline Teret

En savoir plus : 078 05 11 10 - [www.villo.be](http://www.villo.be)

# ENQUÊTE « ALIMENTATION » : LES RETOURS.

Les Rencontres de l'ErE consacrées à l'alimentation approchent... A cette occasion, le Réseau IDée s'est mêlé de vos oignons en lançant une enquête sur ce thème. Vous avez été très nombreux à y répondre : plus de vingt réponses sur la centaine de membres. Un record de participation !

**A** la lecture de vos réponses, il semblerait qu'aborder l'alimentation permet de nourrir des notions multiples : agriculture, aliments bio, biodiversité, collation collective, commerce équitable, conservation, cuisine sauvage, cycle de développement, cycle de la matière, déchets, décroissance, développement durable, eau, éco-consommation, énergies fossiles et renouvelables, éducation au goût, gaspillage, groupement d'achat, légumineuses, OGM, origine des aliments, pesticides, protéines, saisons, simplicité volontaire, transports, slow-food, santé, végétarisme, crudivore.

aux participants de réapprendre à cuisiner, à re-connaître les légumes (oubliés), goûter, découvrir... Pour in fine : se libérer du consumérisme au départ de l'alimentation, changer ses habitudes alimentaires, vivre une expérience de groupe, jardiner solidaire, partager un moment convivial, retrouver des saveurs gustatives, s'ouvrir aux autres cultures... L'« alimentation durable », c'est toutes ces facettes réunies !

Par ailleurs, sans base scientifique réelle, une grande majorité d'entre vous partage l'impression que ce thème est de plus en plus demandé par les publics que vous accompagnez.

Quelques-uns de vos commentaires pour alimenter cette synthèse :

Concrètement, cela se traduit par le succès de l'action « Croque ta pomme » de Green, les ateliers de cuisine bondés d'ECO-VIE et de La Prairie (ferme d'animation), le restaurant scolaire de l'Institut Robert Schuman, la « Fête de la Pomme » du CRIE de Modave, l'accompagnement de groupes qui modifient leurs habitudes alimentaires (dans le cadre de la campagne « Villes en transition » menée par Les Amis de la Terre), le conso-guide sur les poissons du WWF qui frôle la rupture de stock, les « balades vélo gastronomiques » de Pro Vélo... et bien d'autres.

Toutes sortes d'activités offrent la possibilité

- ✦ L'alimentation donne une vision intégratrice des enjeux actuels (agriculture, environnement, décroissance, santé...), très appréciée puisque reliée à un geste quotidien. (IEW)
- ✦ L'alimentation est une bonne porte d'entrée pour installer un dialogue avec les gens, comme le sont aussi d'ailleurs les produits d'entretien et les cosmétiques. On touche facilement les personnes, car on leur parle de santé, de leur santé. (CRIE de Modave)
- ✦ Les dimensions liées à l'alimenta-

tion sont complexes: sociologiques, économiques, affectives. Nos actions seront efficaces si elles sont intégrées dans des campagnes générales aux niveaux politique et scolaire par exemple. (Le Fagotin)

✦ Accompagner les collectivités dans une démarche d'alimentation durable, c'est bien, mais le prix de revient est élevé car les denrées bios et locales restent chères, notamment dans les épiceries. (CRIE d'Anlier)

✦ S'attaquer à ce sujet est une prodigieuse aventure, parcourue d'imprévus et d'inattendus. (Jean-Michel Lex)

Les Rencontres de l'ErE se dérouleront du lundi 21 au mercredi 23 juin 2010 au Domaine des Fawes. Le Réseau IDée et ses partenaires espèrent vous voir nombreux !

Marie BOGAERTS,

Sur base des réponses de : Adalia, CERISE, CRIE d'Anlier, CRIE d'Harchies, CRIE de Liège, CRIE de Mouscron, CRIE de Modave, CRIE de Spa, Eco-vie, Fédération Inter-Environnement Wallonie, Green, IDEF-Bambois, La Prairie - ferme d'animation, La Médiathèque, Le Fagotin, Nature & Progrès, Petit Foriest, ProVélo, Les Amis de la Terre, Tournesol, WWF et Jean-Michel Lex (membre à titre personnel).

Inscrivez-vous vite aux RENCONTRES et proposez un atelier, en lien avec le thème de l'alimentation, sur la page:

[www.reseau-idee.be/rencontres/2010](http://www.reseau-idee.be/rencontres/2010)



## 12èmes Rencontres de l'ErE alimentation



du Lu 21 au Me 23 juin, au Domaine des Fawes (Province de Liège)